



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
55 rue de la République
76700 Harfleur

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

M. Jean-Benoît ALBERTINI
Préfet de la Seine-Maritime
7 place de la Madeleine
76000 ROUEN

Le Havre, le 1^{er} octobre 2025.

Objet : situation du groupe SIBANYE STILLWATER – Sandouville

Monsieur le Préfet,

Le groupe sud-africain Sibanye Stillwater exploitait une raffinerie de nickel (antérieurement propriété de l'entreprise Eramet) située sur la zone industrielle et portuaire du Havre, à Sandouville, avant de décider en 2024 un changement stratégique en réorientant son activité normande sur la production de précurseurs de matériaux actifs de cathodes (ou pCAM) à base de nickel, composantes pour les batteries électriques.

Pour les salariés, leurs familles, comme les élus locaux, ces derniers mois se sont avérés particulièrement éprouvants. Certes, l'annonce de ce projet et des investissements mobilisés permettent d'être rassurés sur l'avenir d'un site industriel fragilisé par des pertes récurrentes de son exploitant en raison notamment des vicissitudes du marché du nickel ; De plus, aucun plan de licenciement (PSE) n'a été décidé, même si la menace d'un PSE a été utilisée comme moyen de pression sur les salariés et leurs délégués syndicaux avant la mise en place d'un accord de rupture conventionnelle collective (RCC).

J'ai souhaité appeler l'attention de Monsieur Marc FERRACCI, Ministre de l'industrie et de l'énergie et Madame Catherine VAUTRIN, Ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles concernant la situation du groupe Sibanye Stillwater. Je me permets de vous transmettre les copies de mes courriers.

Dans l'attente de connaître les dispositions qui seront prises par les services de l'Etat, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de toute ma considération.

Bien à vous,

Jean-Paul LECOQ